



Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale

AGRO

BRAT2103 Sociologie rurale et aménagement du territoire

[30h] 2.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Daniel Bodson
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Ce cours se donne comme objectif d'initier à la démarche sociologique des étudiants non sociologues en travaillant les problématiques de ruralité et d'aménagement d'un point de vue spécifiquement sociologique. A l'issue du cours, l'étudiant doit être capable de manier les techniques de collectes de données propres à la sociologie, d'une part, et d'adopter la perspective sociologique dans l'analyse des problématiques spatiales, d'autre part.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

S'initier à la démarche sociologique dans un programme centré sur la sociologie rurale, c'est se donner les outils qui permettent de saisir le statut particulier de l'espace en sociologie. Cette initiation exige de s'émanciper d'une approche strictement fonctionnaliste et foncière pour envisager l'espace comme une production sociale. On sort donc d'une vision de l'espace compris comme un simple substrat matériel préalable pour découvrir que, du point de vue sociologique, l'espace est à chaque fois le produit d'un modèle culturel particulier.

Résumé : Contenu et Méthodes

1. L'approche sociologique.

Le discours sociologique, sa spécificité notamment, en le distinguant d'autres sciences humaines ; aperçu général de ses méthodes quantitatives et qualitatives. Le statut de la réalité ou l'intérêt de d'interroger à nouveau nos évidences et le caractère " naturel " de la réalité sociale dans laquelle nous vivons. La médiation du rapport à la matérialité par la culture. Distinction entre matérialité et réalité. Construction sociale de la réalité. Le statut de l'espace en sociologie : l'espace de la vie sociale n'est pas un univers cartographique, un milieu neutre et indifférencié ; c'est un univers topologique, un réseau de lieux socialement façonnés.

2. La ruralité au XXIème siècle

Représentations et réalité du rural actuel. Mise à jour des lieux communs implicites qui témoignent en fait d'une profonde méconnaissance de la réalité, voire même de l'existence du rural. Exposé de données factuelles pour réajuster l'appréhension du phénomène rural, démographie, activités économiques, emploi, etc. Sociabilité rurale et théorie de l'urbanisation. Comment caractériser, à l'heure actuelle, la sociabilité rurale dans un société largement urbanisée. Rôle et place spécifiques de l'agriculture. Sa situation actuelle, son évolution prévisible et l'impact que cela aura en matière d'aménagement du territoire. Quel statut pour le rural au XXIème siècle ? L'espace rural n'est-il que de la réserve foncière ? Est-il vide parce qu'essentiellement non construit ? Les enjeux environnementaux : lesquels et pour qui ? Faut-il sacraliser la nature ? Quelle va être la place de l'espace rural dans un monde où l'on raisonne de plus en plus en temps réel et en espace virtuel ?

3. Aménagement du territoire

Comment aborder la question de l'aménagement du territoire d'un point de vue sociologique ? Faire de l'aménagement est-ce simplement poser un geste technique ou est-ce avant tout un geste politique ? N'est-ce pas également un geste à large portée symbolique ?

L'espace comme enjeu.

Acteurs et rapports de pouvoir.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Cours supplémentaires Politique agricole et rurale, Conception et évaluation de projets, Séminaire d'économie rurale, Séminaire de sociologie rurale

Evaluation Présentation d'une question préparée et interrogation sur le cours.

Support Les étudiants reçoivent un portefeuille d'articles relatifs à la démarche sociologique d'une part et aux questions liées à la sociologie rurale et à l'aménagement du territoire d'autre part.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

AGRO23/K	Troisième année du programme conduisant au grade de bio-ingénieur (Aménagement des territoires)		Obligatoire
BIR22/5E	Deuxième année du programme conduisant au grade de bio-ingénieur : Sciences et technologie de l'environnement (Aménagement du territoire)	(2.5 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/3	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Gestion de l'espace et environnement)	(2.5 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/4	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Administration publique, environnement)	(2.5 crédits)	Obligatoire
ENVI3DS/6	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Science et environnement)	(2.5 crédits)	Obligatoire